Elections législatives du 23 novembre 1958

CIRCONSCRIPTION DE FIGEAC

Union des Gauches Républicaines

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous êtes appelés le 23 novembre à élire un Parlement nouveau dans un régime nouveau qu'à une immense majorité vous avez choisi, il vous appartient maintenant de désigner à un mode de scrutin enfin clair et utile, les hommes qui devront participer à l'édification de cette 5e République.

Désigné par l'**UNION DES GAUCHES REPUBLICAINES,** formation à laquelle j'appartiens en tant que membre du parti Radical-Socialiste, j'ai accepté de me présenter à vos suffrages.

Fidèle depuis toujours à une tradition de républicanisme qu'ont illustrée mon grand-père Charles de Verninac, sénateur du Lot, et mon père Louis-Jean Malvy qui en fut le représentant à la Chambre des Députés pendant 34 ans, je ne suis aujourd'hui qu'un simple militant.

J'ai été cependant dans le passé mêlé plus intimement à la vie politique du Département, maire en 1929 de Cazillac, Conseiller Général en 1931 du canton de Labastide-Murat ; je n'ai pas sollicité au retour de la guerre le renouvellement de ces mandats.

Pendant l'occupation, je m'étais efforcé d'accomplir mon devoir de Français, « Evadé de France », j'avais rejoint l'armée en Afrique du Nord, j'avais participé ensuite aux campagnes de la libération avec le Corps Expéditionnaire en Italie et la 1re Armée Française.

Comme tous ceux qui, de l'extérieur ou de l'intérieur, avaient participé à ces luttes, j'ai été à mon retour profondément déçu de voir cet élan du pays rendu stérile par la reprise aggravée du jeu des partis, par la naissance d'un nouveau régime qui rejetait ce qu'il y avait de mieux dans la troisième République et en conservait, en les accentuant, toutes les faiblesses.

Je n'ai pas cru, je l'avoue, en ce régime, contre la constitution duquel d'ailleurs j'avais, avec mon parti, voté, je n'ai pas cru aux possibilités d'un système sans majorité, sans cohésion et sans autorité.

Sans l'avoir recherchée, j'ai cependant accepté aujourd'hui, à l'aube de cette 5e République, de poser ma candidature à vos suffrages, ayant foi dans les possibilités de ce régime dont les institutions correspondent davantage à la conception que je me suis toujours faite du mandat parlementaire.

Si je vous demande aujourd'hui votre confiance, c'est dans le but de participer à ce que je crois pouvoir être l'œuvre de redressement de la France.

Œuvre difficile sans doute en face des grands problèmes de l'heure, mais que l'autorité retrouvée de l'Etat doit permettre d'accomplir.

LA POLITIQUE ALGERIENNE.

La paix en Algérie que l'action et l'immense prestige du Général de Gaulle permettent aujourd'hui d'entrevoir, doit se réaliser par des négociations avec les représentants régulièrement élus des différentes populations algériennes.

LA COMMUNAUTE FRANÇAISE.

La construction d'une communauté française librement consentie doit s'édifier avec les peuples qui partagent notre culture, nos intérêts et nos aspirations, d'autres peuples dont certains se sont déjà éloignés de nous (Maroc, Tunisie, Vietnam, Guinée) pourront alors s'unir à cette communauté dans une association basée sur la culture, le commerce, la monnaie.

LE PROBLEME EXTERIEUR.

Nous devons maintenir l'Alliance Atlantique, condition de notre sécurité, mais la coexistence pacifique est nécessaire ; quant au désarmement, il n'est possible qu'à condition d'être simultané, général et réciproque, il créerait alors une atmos-

phère de confiance entre les peuples sans laquelle il n'y a pas de véritable détente.

L'EXPANSION ECONOMIQUE.

Le rythme actuel de l'accroissement de la production doit être maintenu, grâce à l'équilibre des échanges, car il doit permettre d'élever le niveau de vie.

LA REFORME FISCALE.

Attendue par tous et en particulier par le monde du commerce et de l'artisanat, la simplification d'une fiscalité compliquée et tracassière est aujourd'hui un des impératifs de l'avenir.

QUESTIONS D'INTERET DEPARTEMENTAL

Profondément attaché à cette terre du Quercy, je vis au milieu de vous depuis de longues années, je connais vos difficultés et vos soucis et je vois avec peine le mouvement de dépopulation s'accentuer malgré l'augmentation des naissances. L'amélioration du niveau de vie et l'arrêt du dépeuplement des campagnes ne sont possibles qu'à deux conditions :

1° Amélioration de l'équipement et développement de la production, mais ce développement n'est possible qu'à la condition de donner aux cultivateurs des **GARANTIES DE PRIX ET DE DEBOUCHES** assurant la sécurité des revenus agricoles, les **DECRETS GAILLARD,** de septembre et octobre 1957, marquent un pas important dans ce sens avec l'établissement d'un plan de quatre ans, l'orientation rationnelle des cultures, et l'indexation des prix garantis ; ces décrets constituent un système valable, mais il importe que l'Etat tienne ses engagements.

2° Création de petites industries décentralisées, elles constitueraient la possibilité d'utiliser une main-d'œuvre rurale encore pléthorique et apporteraient aux centres leur propre activité.

Bien d'autres problèmes appellent notre attention, notamment celui des **ANCIENS COMBATTANTS,** dont la retraite doit être revalorisée à à un chiffre normal.

REPUBLICAINES ET REPUBLICAINS DE L'ARRONDISSEMENT DE FIGEAC,

Soucieux de l'intérêt général, soucieux des intérêts des populations de ce département au milieu desquelles je vis, soucieux de défendre l'idéal qui a toujours été le mien, je me présente à vos suffrages avec la conviction de pouvoir servir le pays et le nouveau régime de progrès que doit être la 5e République,

Je vous demande votre confiance et si vous me l'accordez, je m'efforcerai de la mériter, en honnête homme.

Charles MALVY

Avocat

Ancien Conseiller Général du Lot

Croix de Guerre

« Remplaçant éventuel »

Auguste SALESSES

Commerçant

Conseiller Général du Lot

Maire de Saint-Céré

Saint-Céré, Imp. Cestan